



POLITIQUE D'ACHAT

Les Fêtes de la Nouvelle-France TD- édition 2021

ATTENTION : EXCEPTIONNELLEMENT CETTE ANNÉE, LE MÉDAILLON, LE TRADITIONNEL LAISSEZ-PASSER POUR LES FÊTES, DEVIENT UN MÉDAILLON-DÉCRYPTEUR, UN OUTIL DE JEU QUI PERMET DE DÉCRYPTER DES CODES CACHÉS DANS LA CHASSE AU TRÉSOR TD ET DE COMPLÉTER DES QUÊTES. AUCUN SITE ÉVÉNEMENTIEL AVEC CONTRÔLE D'ACCÈS NE SERA DÉPLOYÉ. LA CHASSE AU TRÉSOR OCCUPERA LES SECTEURS VIEUX-QUÉBEC ET PETIT-CHAMPLAIN.

Définition

Médaille : Les termes *Médaille* et *Médaille-décrypteur* réfèrent à l'objet qui permet de décrypter des codes pour compléter les quêtes lors de la Chasse au Trésor TD, qui se déroulera du 5 au 15 août 2021, soit pendant la période des Fêtes de la Nouvelle-France. Il vient accompagné d'une carte au trésor et d'une petite corde pour ceux qui souhaitent le porter au cou après l'expérience.

Le Médaille-décrypteur pourrait être accompagné de quelques coupons-rabais. L'organisation des Fêtes de la Nouvelle-France n'est pas responsable d'honorer les coupons compris avec le Médaille. Non monnayable, non remboursable. *Certaines modalités s'appliquent.*

En achetant le Médaille-Décrypteur, vous acceptez les conditions suivantes.

Tarif

Médaille-décrypteur :

En vente à partir du 10 juin jusqu'au dernier jour des Fêtes de la Nouvelle-France à 19 h : 15 \$, taxes et frais de service inclus.

Points de vente

Vous pouvez vous procurer le Médaille aux points de vente suivants :

- en ligne sur le site Web www.lepointdevente.com ;
- aux billetteries officielles des Fêtes de la Nouvelle-France, situées dans le secteur Vieux-Québec, lors des heures d'ouverture des sites du 5 au 15 août 2021.



Méthodes de paiement

Les Fêtes de la Nouvelle-France, via son partenaire de billetterie Lepointdevente.com, accepte le paiement par carte de crédit Visa et MasterCard. Les cartes combinées débit/crédit ne sont pas acceptées. Les frais de service et de livraison sont inclus pour les envois au Canada. Des frais de livraison additionnels s'appliquent pour les envois à l'extérieur du Canada.

Les paiements en argent sont acceptés pour tout achat effectué dans des points de vente physiques, pendant l'événement.

Accès pour personnes à mobilité réduite

Notre équipe est toujours heureuse d'accommoder les visiteurs à mobilité réduite. Veuillez cependant noter qu'étant donné l'emplacement géographique des Fêtes de la Nouvelle-France, qui occupera tout le secteur du Vieux-Québec et du Petit-Champlain, le terrain peut être accidenté par endroit, ce qui peut représenter un obstacle pour une personne à mobilité réduite non accompagnée. Un accompagnateur facilitera vos déplacements dans le secteur Vieux-Québec. Nos outils de communication indiqueront les Quêtes les plus faciles d'accès aux visiteurs à mobilité réduite.

Règles précises

Le Médaillon ou les droits qui s'y rattachent ou qui en découlent ne peuvent faire l'objet d'une cession, d'un concours, d'une vente ou d'un transfert, que ce soit dans un cadre commercial ou dans le cadre d'une campagne promotionnelle, avec ou sans contrepartie, sans avoir obtenu au préalable le consentement écrit des Fêtes de la Nouvelle-France.

L'organisation des Fêtes de la Nouvelle-France ne déploiera aucun site événementiel avec un accès contrôlé en 2021. Le Médaillon ne donne donc pas accès à un site. Il est plutôt l'outil de jeu principal qui permet de compléter les quêtes de la Chasse au trésor TD. Pour plus d'information sur le concept, visitez le site web www.nouvellefrance.qc.ca.

L'organisation des Fêtes de la Nouvelle-France se réserve le droit de prendre les décisions appropriées afin d'assurer la sécurité sur ses sites, y compris d'ajouter des restrictions d'accès et des mesures sanitaires.



La direction se réserve le droit de refuser l'accès à l'expérience de la Chasse au Trésor TD à toute personne ou de l'expulser si son comportement est jugé inadéquat, avec ou sans remboursement du Médaillon-décrypteur.

Veillez noter que les heures d'accès à l'expérience sont déterminées par la direction des Fêtes de la Nouvelle-France et peuvent changer sans préavis.

La revente du Médaillon et de tout ce qui l'accompagne est strictement interdite.

La reproduction et la modification des coupons, de la carte au trésor ou du Médaillon sont strictement interdites.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DU MÉDAILLON- DÉCRYPTEUR

TOUS LES ACHATS DE MÉDAILLON SONT NON REMBOURSABLES, NON ÉCHANGEABLES ET NON TRANSFÉRABLES À UNE PRÉSENTATION ULTÉRIEURE.

Il est de votre responsabilité de conserver votre Médaillon et votre carte au trésor tout au long de l'événement. De plus, si vous ne pouvez participer à la Chasse au trésor TD pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement ne sera offert. L'organisation des Fêtes de la Nouvelle-France n'est pas responsable des Médaillons-décrypteurs, des cartes au trésor ou des coupons perdus, volés ou détruits.

POLITIQUE D'ANNULATION

POLITIQUE D'ANNULATION DE MÉDAILLON-DÉCRYPTEUR

Normalement, la Chasse au Trésor TD sera accessible du 5 au 15 août 2021 inclusivement, beau temps, mauvais temps. Cependant, en cas d'intempéries majeures, certains décors ou animations pourraient être retirés, notamment lorsqu'un enjeu de sécurité survient en cas de mauvais temps.

L'organisation des Fêtes de la Nouvelle-France n'est pas responsable des intempéries. Aucun remboursement ne sera accordé si l'expérience de la Chasse au trésor TD est modifiée.

ANNULATION COMPLÈTE OU REPORT DE L'ÉVÉNEMENT



COVID-19 et cas de force majeure

En cas d'annulation complète ou partielle de l'événement ou d'un report notamment, dans le cas d'une situation causée par la pandémie, de force majeure ou toute autre situation hors de contrôle de l'événement, les règles suivantes s'appliquent :

1) Événement annulé complètement

Si vous avez acheté des Médaillons-décodeurs en ligne, on s'occupe de tout! Aucune action n'est requise de votre part et vous n'aurez pas à communiquer avec nous.

1. Vous serez avisé par courriel que l'événement est annulé.
2. Vous obtiendrez un remboursement automatique avec le mode de paiement utilisé lors de l'achat.
3. Veuillez prévoir un délai de 7 à 10 jours ouvrables suivant le jour de l'annulation de l'événement pour recevoir votre remboursement.

2) Événement complet reporté

Si la Chasse au Trésor est reportée à des dates ultérieures, nous communiquerons avec vous.

- Nous communiquerons avec vous par courriel pour vous faire part des nouvelles dates dès que les informations seront disponibles.
- À moins d'un avis contraire, vos médaillons-décodeurs seront honorés aux nouvelles dates de l'événement.
- Si vous ne pouvez assister à l'événement aux nouvelles dates, vous pourrez demander un remboursement avec le mode de paiement utilisé lors de l'achat. Veuillez prévoir un délai de 7 à 10 jours ouvrables suivant le jour de l'annulation de l'événement pour recevoir votre remboursement.

3) Événement annulé en partie

Dans le cas d'une annulation partielle causée par la pandémie, une force majeure ou tout autre situation hors de contrôle de l'organisation, aucun remboursement ne sera possible.

Si vous avez des questions, veuillez appeler le 418 626-3716, poste 211 ou le 1 866-422-7628, ou envoyez un courriel à boutique@carnaval.qc.ca .